

# Pro Noviodunum

Encre de chine  
Marc FOWLER  
élève en 1987 à l'établissement secondaire  
de Nyon-Marens (6 G1).

BULLETIN N° 10  
JUIN 1988

...

"Il est patent qu'actuellement notre association s'est fait une place dans la vie communautaire de notre ville. Grâce à une politique active et attentive de tout événement d'ordre esthétique. Nous ne craignons pas de dire notre point de vue, même si cela doit déplaire à certains. Cette franchise est le corollaire de notre raison d'être...  
Finalement notre action doit tendre, à travers moult d'avatars, à éviter trop d'enlaidissement de la ville...

Notre intervention, croyez-nous, a plus souvent de succès que vous l'imaginez, parce qu'elle se veut discrète et efficace. Sur cette note optimiste, nous allons poursuivre la tâche ingrate mais exaltante que vous nous confiez pour sauvegarder le visage aimé de notre ville !"

Dr Bernard Glasson  
Président

(extraits du rapport d'activités présenté lors de l'Assemblée Générale du 2 mars 1988)

#### 4 ANS 10 BULLETINS

.....  
C'était presque un pari en juin 1984 ! Les difficultés annoncées par les "Anciens" du comité sont vite devenues évidentes et, si nous sommes rarement satisfaits pleinement lors de la parution de notre bulletin, nous sommes par contre heureux de pouvoir maintenir ce moyen de liaison entre un comité actif et 300 membres sympathisants.

#### ET LE ONZIEME ?

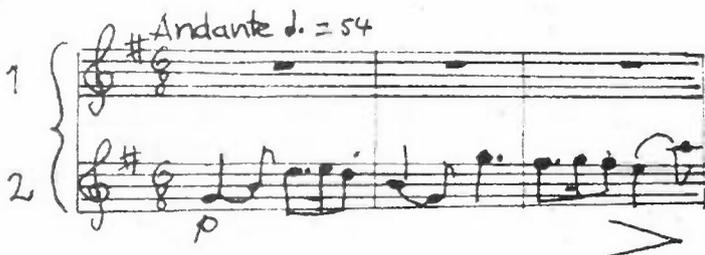
.....  
Pour notre prochain bulletin, nous avons un souhait à formuler: prenez la plume, inspirez-vous des pages qui suivent, où nous jetons pêle-mêle nos réflexions sur la vie de notre cité, et faites-nous part de vos impressions. Nous nous réjouissons déjà en imaginant la belle "Tribune Libre" qui sera publiée l'hiver prochain, grâce à vous. D'avance merci !

#### EN AVANT LA MUSIQUE

.....  
Pour la deuxième année, nous avons eu le plaisir de consacrer une partie des revenus de la petite fortune de l'association (mille francs) à l'éveil artistique des écoliers nyonnais.

Ainsi, l'orchestre de l'établissement secondaire de Marens, dirigé par M. Andréas Wenziker, a-t-il pu bénéficier de cette aide pour un camp d'une semaine qui a eu lieu en mai à Thonon.

Pour juger vous-mêmes du talent de ces jeunes musiciens, nous vous invitons à les écouter lors de la traditionnelle aubade qu'ils offrent chaque année à la population nyonnaise.



#### COUP D'ECLAT

.....  
pour le quartier de St-Jean, après le rafraîchissement bienvenu de la CAISSE D'EPARGNE qui marque agréablement l'angle Viollier-St-Jean. Pro Novioduno apprécie !

#### A L'AVANT-GARDE

.....  
notre OFFICE DU TOURISME avec son nouvel appareil d'informations, accessible à tous et à toute heure du jour et de la nuit !

#### ILS RESPIRENT MIEUX

.....  
les PLATANES de la PLACE PERDTEMPS, le nouveau marquage de la zone bleue leur réservant enfin le minimum d'espace vital. Merci pour eux !

#### ESCALIER CONDAMNE

.....  
Une page d'histoire s'est tournée. Le THEATRE DE L'ESCALIER, qui avait fait les beaux jours de la DRAM avant de devenir le fief du GRATE, a fermé ses portes le 27 mai 1988. La petite cave de la rue Nicole, où était né au début du siècle le premier cinéma de Nyon, va se transformer en bureaux. Triste fin pour ce théâtre de poche. C'est la disparition d'un lieu culturel, qui, même s'il était modeste, contribuait à l'animation de la vieille ville. Renaîtra-t-il ailleurs ? On le souhaite...

#### LES REGLES DE L'ART

.....  
de la restauration devraient être également respectées dans le domaine des fontaines.

Nous avons apprécié le déplacement de la FONTAINE DU MOLARD. C'est devenu un ornement de choix de la place piétonne.

Pourtant, en y regardant de plus près, nous nous sommes étonnés: où sont passés son socle et ses boute-roues ? De grâce, à l'avenir, lors de la prochaine restauration d'un de ces bijoux de

notre ville, que l'on prenne la peine de consulter un spécialiste !

#### QUEL AVENIR POUR NOTRE VILLE ?

\*\*\*\*\*

C'est une question préoccupante. Dans notre bulletin no 7 de novembre 1986, nous évoquions, à la suite d'un article de M. Otto Frei, une prise de conscience collective pour améliorer la qualité de la vie. Aujourd'hui, cette prise de conscience a dépassé un état alors embryonnaire. Nous savons que plusieurs groupes se sont mis au travail en ville pour présenter des propositions à ceux qui tiennent la barre et ce, dans différents domaines. Voilà un fait réjouissant !

#### POINT CHAUD: VIEILLE VILLE

\*\*\*\*\*

Au service des Monuments historiques, on est frappé par le nombre record de chantiers, projets et demandes de permis de construire pour le centre-ville: près de 20 pour cette année 1988 !

Quel souci pour une Autorité qui a conscience de ne pas être dotée d'un REGLEMENT assez fort pour pouvoir préserver les joyaux de sa vieille ville... et, en conséquence, pour notre association de défense du patrimoine !

Nous soutenons notre Municipalité dans sa demande au Conseil communal: il est indispensable et urgent de revoir le règlement des constructions en zone vieille ville !

#### PLACE DU CHATEAU: FERME DUPRAZ

\*\*\*\*\*

Il n'est pas d'usage d'alimenter une polémique autour d'un projet faisant l'objet d'un recours en commission cantonale.

Pourtant, nous insistons: il faut absolument étudier les moyens de protection de la FERME DUPRAZ et, d'autre part, avoir une vue globale de l'aménagement de la PLACE. L'étude d'un plan de quartier et des circulations est donc absolument nécessaire !

#### LOGEMENTS OU BUREAUX ?

\*\*\*\*\*

Il est navrant que l'on multiplie les bureaux dans la vieille ville. Ainsi, dans l'ANCIENNE MAISON KAEPPOLI, des locaux autrefois consacrés à l'habitation changeront-ils de vocation. Là encore, une révision du règlement imposant une proportion supérieure de logements en vieille ville serait bien utile. C'est l'étape obligée pour éviter le dépérissement de notre centre.

#### DELICATE

\*\*\*\*\*

L'intégration de nouveaux bâtiments dans l'EX-PROPRIETE SAUGY. Pro Novioduno comprend l'émoi des Yonnais, habitants de Rive ou de la ville haute attachés à ce quartier pittoresque. C'est un sujet qui la préoccupe: elle interviendra prochainement...

#### REFLEXIONS SUR DES VOTES

\*\*\*\*\*

#### PLAN DE QUARTIER "LA POTERIE"

Après l'acceptation par le Conseil Communal de ce "nouveau" plan de quartier, nous ne désirons pas dans ces lignes nous étendre sur notre désillusion.

Nous espérons seulement que les Conseillers n'auront jamais à regretter leur décision lourde de conséquences au niveau des circulations.

Nous voulons plutôt en tirer un bilan positif: par ce vote si serré, les Conseillers ont prouvé leur prise de conscience plus aiguë des problèmes liés à l'urbanisme. C'est là un élément réjouissant qui vient tempérer notre déception...

#### ROUTE DE CLEMENTY

Face à l'urgence de la réalisation d'une petite ceinture autour de la ville ancienne, nous sommes satisfaits que le Peuple ait confirmé le vote du Conseil.

Nous pensons toutefois que la

Municipalité aurait pu mettre à profit ces deux ans en menant à terme une réflexion qui tienne mieux compte de certaines critiques dont celles que nous avons émises dans notre bulletin no 5 de mars 86.

#### REMERCIEMENTS

\*\*\*\*\*

Nous remercions vivement pour leur soutien et leur générosité:

Mme Henri BONNARD  
M. et Mme Lotar NEUMANN  
M. et Mme Ernest ZUTTER  
La SOCIETE DE BANQUE SUISSE

Mme C. BOLDRINI  
M. et Mme Roger JORIS  
Mme M. SANDOZ  
M. Willy-A. JAKES  
M. H. PAGE  
M. et Mme Daniel HELLER  
M. Georges PERRIN  
M. et Mme Henri CALAME  
Mme Adèle DESSONNAZ  
M. et Mme Armand FOREL  
M. et Mme F. PERRET-GIOVANNA  
M. et Mme Ph. HELLER  
Mme Jacques DU BOIS  
M. Pierre CERUTTI  
M. Jacques BRACK  
LA COMMUNE DE NYON  
L'entreprise ZYMA SA  
L'UNION DE BANQUES SUISSES

\*\*\*\*\*

#### PLACES PIETONNES COURSES D'OBSTACLES

C'est incroyable, mais vrai ! Cet été, Nyon disposera de trois zones piétonnes: la place Bel'Air, la rue de Rive... et la place du Marché. Trois espaces privilégiés qui ont chacun leur caractère, leur environnement bien particulier. A Bel-Air, la commune a fait un gros effort d'aménagement. Place pavée, bacs à fleurs, arbres, lampadaires, terrasses de café, constituent un ensemble bien ordonné, propre et accueillant. Rien ne manque au bonheur des piétons, si ce n'est peut-être une fontaine, celle de St-Martin par exemple.

Pourtant cette place manque de chaleur, probablement parce qu'elle est bordée d'une façade morte, au milieu de laquelle la poste constitue le seul point de convergence. Heureusement, la foire hebdomadaire y apporte un peu de vie surtout à la saison d'hiver lorsque les cafés se sont repliés derrière leurs vitrines.

A Rive, la seule vocation touristique du quartier suffit à animer la place piétonne. On a supprimé les trottoirs, entrecoupé le chemin de quelques bandes de pavés, planté deux arbres et réinstallé la belle fontaine du Molard. Le reste, c'est l'affaire des commerçants et des bistrotts qui envahissent la place dès les beaux jours revenus.

Et chacun y va de sa décoration personnelle. La façon d'accommoder le tuya varie selon les goûts ! Les uns le disposent dans des bacs en bois en rang serré autour des tables, les autres carrément devant le magasin dans des cylindres de béton. A défaut d'être jolis, ils sont au moins solides, probablement pour décourager les amateurs de stationnement sauvage. En tous cas,

Ils constituent un subtil gymkhana pour les passants ! C'est un peu l'anarchie mais cette place a au moins le mérite d'être vivante...

Que deviendra la Place du Marché ? Son cadre, l'architecture des bâtiments qui l'entourent, sa dimension intime sont ses meilleurs atouts. Elle existe en elle-même et n'a pas besoin d'aménagements lourds. Les cafés-restaurants, les commerces et le marché aux légumes sont là pour l'animer à travers les saisons. Si le Forum de la Grenette ouvrait ses portes un peu plus souvent au public, ce serait bien.

On ne pourra pas contempler "ad aeternam" les vestiges romains mis au jour récemment par les archéologues. Pro Novioduno rêvait d'une couverture translucide de cette fouille, qui aurait permis au public de voir les bas-fonds historiques de la ville. La commune y a pensé aussi, mais elle y a trop vite renoncé pour des questions techniques. Consolez-vous: en contrepartie, le public disposera d'un jeu d'échecs géant...

#### PARKING DU PRIEURÉ FORTES RÉTICENCES

Lors du débat sur la circulation, qu'elle avait organisé en novembre 1985 avec les Autorités municipales, Pro Novioduno avait lancé l'idée d'un parking au Prieuré, à proximité du Cordon, sous le terrain de football de l'école du centre-ville.

La Municipalité avait pris l'engagement d'étudier cette solution qui devait être une alternative à son projet de la Promenade du Jura, rejeté par des recours à la commission cantonale. En décembre 1986, elle demandait au Conseil communal un crédit de Fr. 38'000.-- pour financer l'étude préliminaire sur la faisabilité du parking du Prieuré. Depuis, plus rien. Nous avons demandé à la Municipalité où en était le dossier...

D'entrée, les Autorités ont fait part de leurs réticences face à ce projet. Le Syndic Jacques Locatelli ne comprend d'ailleurs pas comment Pro Novioduno, ardent défenseur du patrimoine nyonnais, peut proposer d'altérer le site de la Colline du Cordon, à l'entrée de la vieille ville, avec un projet qui nécessiterait de gros investissements pour camoufler l'ensemble. Par ailleurs, la Municipalité doute de l'impact sur la population d'un parking trop éloigné du centre commercial de la ville.

Malgré ces réticences, le service des travaux a consulté des hommes de loi sur la conséquence d'un tel aménagement. Il en ressort qu'il faudrait établir, avant de passer à une étude technique, un plan d'extension partiel pour autoriser

L'implantation d'un parking dans cette zone de verdure.

On peut se demander comment un crédit ayant fait l'objet d'un préavis municipal dûment voté par le Conseil soit gelé sans avoir abouti à une étude sérieuse. Dommage, nous aurions eu la possibilité de prouver que le projet préliminaire du Prieuré, bien traité, aurait été celui qui aurait porté le moins d'atteinte au site sans générer un accroissement des nuisances du trafic sur notre réseau routier du centre ville. Dans ce difficile problème des stationnements, cette étude n'aurait pas été superflue. Ce n'est pas en repoussant des idées que l'on peut avancer vers une solution... Par ailleurs, la Municipalité envisage une réétude complète de sa politique des parkings, en prévision des nouveautés apportées par d'importants plans de quartiers, comme Martinet-Morâche, la Muraz ou encore Perdtemps-Usteri. Au lieu de créer une ceinture de parkings autour de la vieille ville, elle entend travailler sur le plan régional, dans le domaine des transports publics entre Vaud et Genève, afin que Nyon ne devienne pas le réservoir à voitures de tout le district.

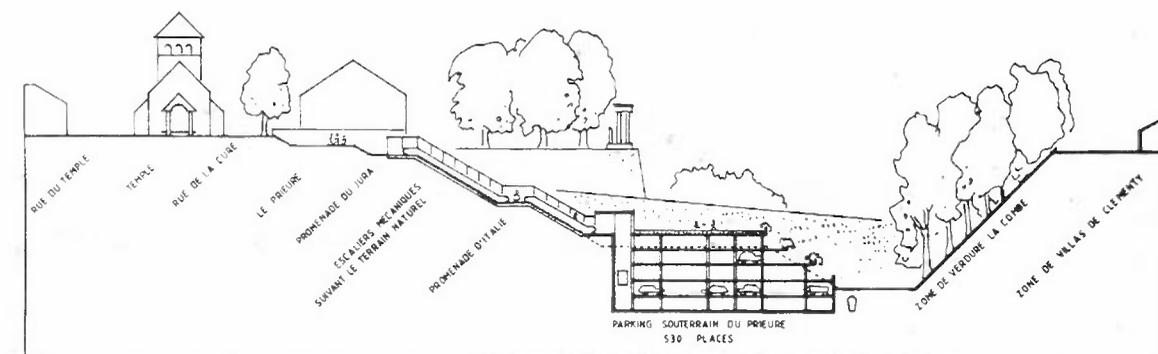
Il nous semble qu'il s'agit de deux problèmes distincts et que priorité doit être donnée aux besoins locaux.

Qu'en est-il du programme de construction de parkings ? Celui du Jura est en veilleuse, notamment en raison des problèmes d'accès et de concentration avec la Combe, et celui de la Duche relève, d'après la Municipalité, de l'utopie. Seul un petit parking de quartier pourrait y être aménagé.

Une étude approfondie des besoins du quartier de Rive et de la faisabilité d'un parking sous la Duche serait nécessaire, nous semble-t-il...

Reste la place Perdtemps, qui fait l'objet de plusieurs projets privés et pourrait se réaliser un jour.

Les Autorités ont donc choisi une attente prudente et jeté les bases de nouvelles réflexions. Dans ce contexte, les zones piétonnes avancent à petits pas. L'idée de Pro Novioduno d'une vieille ville considérablement débarrassée du transit routier fait malheureusement difficilement son chemin.



PROPOSITION DE PRO NOVIODUNO

Mercredi 2 mars 1988 Château de Nyon

Point fort de la vie associative

ASSEMBLEE GENERALE

63 personnes ont répondu à l'invitation du comité ce soir-là, venant de Nyon bien sûr, mais aussi d'un peu plus loin, de Rolle, de Penthalaz, Lausanne et Plan-les-Quates: l'association ouvre grand ses portes à tous ceux qui, anciens Nyonnais ou pas, témoignent de l'attachement à cette bonne ville de Nyon. Alors, vous qui lisez ces lignes sans faire partie de Pro Novioduno, même si votre domicile vous paraît quelque peu éloigné, n'hésitez pas à grossir nos rangs. Un coupon d'adhésion en dernière page vous y aidera et notre Président en sera le premier réjoui, lui qui soulignait son souci de recrutement dans son rapport d'activités 1987 !

Vous connaissez par le menu grâce à nos bulletins précédents l'essentiel de notre activité de l'année écoulée. Nous n'allons donc pas y revenir et nous nous contenterons de survoler la discussion provoquée par Bernard Glasson au chapitre propositions individuelles et divers.

Nos membres ont exprimé des préoccupations qui rejoignent celles du comité: volonté à tout prix de préserver la ferme Dupraz de la démolition. Un vote indicatif a même assuré le comité du soutien de ses membres. M. Hans, ancien syndic, a de plus proposé le lancement d'une souscription publique et symbolique pour l'achat de l'immeuble par la collectivité.

Plusieurs personnes ont été frappées par la hauteur des gabarits posés dans l'ex-propriété Saugy. Un site à protéger, des projets auxquels Pro Novioduno ne manquera pas de s'opposer s'ils ne respectent pas la vue sur le Château et la proximité du Musée du Léman, comme les gabarits le laissent malheureusement craindre.

Le projet de la Grande Pendule a également été évoqué et notre Président a précisé la nature de notre intervention.

Relevons l'idée émise de faire peindre par des écoliers le mur bordant le bas du sentier de la Combe. D'emblée cette proposition ne provoque pas l'unanimité. Ce mur sera heureusement masqué à la belle saison par une végétation que - une fois n'est pas coutume - nous souhaiterions très vite plus abondante.

M. le syndic Locatelli a saisi l'occasion pour exprimer son désir de poursuivre des contacts directs sans détours par la presse, nous reprochant une prise de position publique par ce moyen au moment du plan de quartier de la Poterie.

Lors de cette assemblée, le Président a eu la joie de confirmer dans ses charges sur acclamations les membres de son comité, d'accueillir officiellement la jeunesse en la personne de Melle Florence Darbre qui remplace M. François-J. Z'Graggen démissionnaire, et surtout de remettre un diplôme de membre d'honneur à M. Jean-Hippolyte Guignard pour ses 20 ans d'enthousiasme à défendre un patrimoine de plus en plus menacé.

A suivi la conférence de Mme Christine Von Büren, architecte au service des monuments historiques du canton, qui a donné un aperçu de la mise à l'inventaire des bâtiments vaudois. Un gros travail: dans 5 ans, 70'000 bâtiments seront recensés, dont 400 nyonnais. Nous la remercions de ses propos intéressants qui entraient particulièrement bien dans le cadre des discussions de la soirée.

Et à la fin du printemps

D'AUTRES RENDEZ-VOUS

le 4 juin: visite de la ville d'Aarau

selon communiqué dans la presse: concert de l'orchestre du Collège de Nyon dont l'association a financé en partie le camp.

Vous l'attendiez après l'annonce de notre Président lors de notre Assemblée Générale du 2 mars: voici le premier article d'une série consacrée à l'Histoire Nyonnaise par Me Edgar Pélichet, membre d'honneur de notre association.

### NYON L'A ECHAPPE BELLE !

\*\*\*\*\*

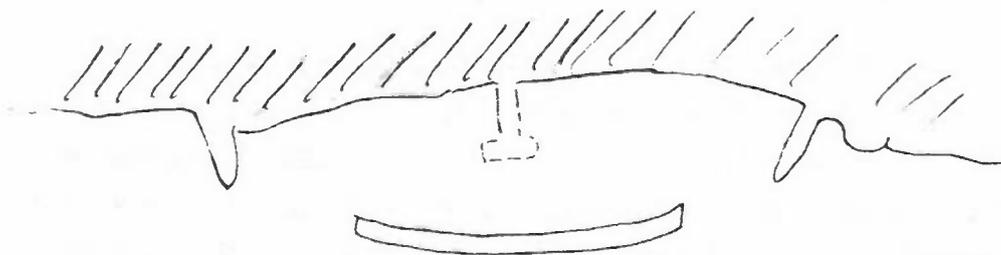
Nous apprécions tous la grande jetée qui termine, au nord, la belle ligne de nos quais. Ce môle, très bien construit et suffisamment large permet d'aller aisément à son extrémité regarder Nyon (pour qui ne jouit pas d'un canot).

Sa construction remonte à l'année 1842; ses visiteurs le savent car elle en porte la date à son flanc.

Ce qu'on sait moins, c'est qu'elle n'était, à l'époque dont il s'agit, que le premier élément d'un gigantesque port qui aurait englobé, c'est presque impensable, l'entier des quais actuels.

En effet, il était prévu un môle identique tout au sud, à l'endroit d'une sorte de rond-point situé devant la place de Savoie. Les deux môles devaient se faire pendants, l'un protégeant de la bise, l'autre des vagues du vent.

Quant au troisième élément, il devait être en arc de cercle au large, au niveau de l'extrémité des deux jetées; on aurait laissé à chacune de ses extrémités un espace suffisant pour permettre le passage des bateaux à vapeur (qui naviguaient depuis une vingtaine d'années).



Ce schéma ne montre pas les quais actuels, encore inexistants; quant au débarcadère, je ne le situe (car il restait à construire) que pour faciliter la lecture du plan.

Les quais se feront en deux étapes, la première de l'actuelle jetée au débarcadère, la seconde de ce dernier à l'endroit où aurait dû venir s'attacher le deuxième môle.

Quant à l'arc central, au large, il aurait singulièrement abîmé le premier plan d'eau; un tel système peut se concevoir aux ports de Thonon ou d'Evian, où la vue dispose du lac dans sa plus grande largeur; mais, dans le petit lac, quel désastre !

Même le poisson squelettique que certains songent à nous offrir pourrait bien être de trop sur cette splendide nappe lémanique. Le 19ème siècle, pas si stupide que le prétendait Léon Daudet, a renoncé à nous doter de ce port géant. C'était pourtant l'époque des Nyonnais entreprenants: les quais, la promenade des Marronniers, la gare, la distribution du gaz, l'eau potable sous pression, et j'en ometts !

Edgar Pélichet

#### FOUILLES AU COEUR DE LA VIEILLE VILLE

\*\*\*\*\*

Le jeudi 17 mars à 17 heures, PRO NOVIODUNO croyait rêver ! Songez plutôt: près de 200 personnes se pressaient autour des fouilles de la Place du Marché !

C'est dire que beaucoup d'entre elles ont dû tendre l'oreille pour saisir les explications de l'archéologue Daniel CASTELLA ou se contorsionner pour distinguer les vestiges d'une voie romaine, de bases de colonnes d'un portique et de murs d'habitations situées derrière ce portique.

L'archéologue a également commenté la découverte de tombes du Haut Moyen-Age qu'il est impossible de dater très exactement (entre le Ve et le VIIIe siècles après J.-C.). C'est la deuxième nécropole de cette époque connue à Nyon, la première ayant été découverte sur le site de Clémenty. Ces sépultures sont caractérisées par des caissons taillés dans la molasse ou par des fosses creusées dans la terre, sans mobilier funéraire.

Dans le sous-sol de l'ancienne librairie Chapallaz, c'est un mur d'abside incomplet qui a été mis à jour, probablement traces de fondations d'une église ou d'une chapelle funéraire, ceci expliquant la proximité des sépultures. On aurait aimé découvrir d'autres preuves (objets de culte) permettant d'étayer cette supposition.

Un grand merci à M. Castella et à vous tous qui avez répondu à notre invitation !

Et merci également pour votre indulgence: si nous avions pu nous douter d'une telle affluence, nous aurions équipé notre guide d'un porte-voix !

Une découverte spectaculaire a été faite en avril près du Café de la Banque: une abside et une surface dallée formée d'éléments remarquables faisant songer au fond d'un bassin romain à lobes.

Malheureusement, cette découverte n'est aujourd'hui plus visible. Les Services de la Ville, chargés d'étudier une solution de protection de ces vestiges les révélant au regard des passants, ont très rapidement conclu à une disposition des lieux trop contraignante et peu compatible avec la Place du Marché et ses arcades. A notre grand regret, la fouille a donc été comblée...

Pour vous consoler, nous pouvons vous assurer que des informations sous forme de conférences avec diapositives et expositions seront organisées avec notre collaboration dans le courant de l'automne 88 et en 89. Ces présentations vous aideront à reconstituer dans votre tête les vestiges cachés sous vos pieds Place du Marché !

\*\*\*\*\*

DE L'INTERET POUR NOTRE ACTION ? N'HESITEZ PAS A SOUTENIR NOTRE ASSOCIATION EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION CI-DESSOUS ET EN L'ENVOYANT A NOTRE SECRETARIAT:

Secrétariat de Pro Novioduno  
Mme Gabrielle BUTSCHI  
18, ch. du Pélard  
1197 PRANGINS

Je désire devenir membre de Pro Novioduno et m'engage à verser ma cotisation annuelle au moyen du bulletin de versement qu'on me fera parvenir (Fr. 20.-- membre ordinaire, Fr. 30.-- couple).

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

\*\*\*\*\*

# PRO NOVIODUNO

NYON Hier  
Aujourd'hui  
Demain

Cette association de défense du patrimoine réunit les citoyens attachés, d'une part, à la conservation des bâtiments et des biens culturels de la ville de Nyon, et, d'autre part, à la promotion d'un développement urbain qui respecte une certaine qualité de la vie. Elle est ainsi un organe de consultation tant pour la population que pour les Autorités, avec lesquelles elle entretient des relations suivies.

Si vous désirez vous joindre à elle, adressez-vous au

Secrétariat de Pro Novioduno

18, ch. du Pélard

1197 Prangins

téléphone 61 61 25

ou à son Président

Dr Bernard Glasson

14, Promenade du Mont-Blanc

1260 Nyon

téléphone 61 13 64

Son comité, élu pour une période d'une année à la dernière assemblée générale du 2 mars 1988, est constitué comme suit:

Dr Bernard Glasson, président  
Gabriel Poncet, vice-président  
Georges-H. Butschi, trésorier  
Gabrielle Butschi, secrétaire

Florence Darbre, Denise Ritter, Madeleine Schürch,  
Janine Suard, Jacques Suard, Roland Labarthe, membres

Philippe Bridel, Me Olivier Freymond, Pierre Kissling,  
Claude Ruey, membres consultatifs.